

LA LETTRE DE

L'APCMA



Avec le réseau des CMA,
l'artisanat a de l'avenir



Édito

Politique territoriale : enjeu majeur des CMA

Implantées sur tout le territoire et en lien quotidien avec les Français, les entreprises artisanales occupent une place centrale et contribuent pleinement au dynamisme de notre pays. Avec 1,3 million d'entreprises, l'artisanat est une force de vitalité locale : ses entreprises forment, embauchent, favorisent la croissance économique et renforcent la cohésion sociale. Partenaires naturels des acteurs des territoires, les CMA mettent leur expertise au service des décideurs locaux et nationaux. Outre l'action « Cœur de ville », menée pour la revitalisation des centres-villes, elles seront force de propositions sur les questions de politique de la ville ou encore le prochain agenda 2018 pour les ruralités. Dans ce contexte, il est apparu évident de proclamer « L'artisanat au cœur des territoires » thème de l'édition 2018 de la Semaine nationale de l'artisanat. Au-delà de cet événement, je souhaite que le printemps 2018, rythmé par de nombreux rendez-vous, permette au grand public, et tout particulièrement aux jeunes, de découvrir les atouts de l'artisanat : secteur porteur d'emploi, de réussite et d'avenir.

Bernard Stalter
Président de l'APCMA

▲ ACTUALITÉ POLITIQUE

CMA : actrices des réformes pour la transformation du pays

Consultées dès les premières étapes de réflexion sur la réforme de l'apprentissage et le dispositif PACTE, les chambres de métiers et de l'artisanat n'en seront pas moins vigilantes au moment de la rédaction des textes législatifs.

RÉFORMER L'APPRENTISSAGE : AMBITION FORTE EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Alors que le Gouvernement vient de dévoiler les premiers axes de sa réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, le réseau se félicite de voir reprises des propositions qui avaient été formulées dans son **Livre blanc**. C'est notamment le cas de la flexibilité du parcours de l'apprenti, de la certification des maîtres d'apprentissage, de la reconnaissance du réseau comme partenaire à part entière de l'orientation ou encore de la nécessité de lever les freins pour faciliter la création de CFA. Autant de sujets clés pour lesquels les CMA attendent la mise en place de mesures concrètes, tant pour les jeunes que pour les entreprises.

SOUTENIR LES ENTREPRISES ET RÉUSSIR POUR NOTRE ÉCONOMIE

Porté par Bruno Le Maire, le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) a pour objectif de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer et de créer des emplois. Des objectifs que poursuivent également les CMA et pour lesquels elles se sont totalement investies lors des consultations menées auprès des différents acteurs. Pour preuve, les **soixante-deux propositions** qu'elles ont formulées en faveur de la création, du développement, de l'innovation, de la numérisation, de l'internationalisation et de la simplification des démarches des entreprises artisanales. En complément, et dans l'attente du futur projet de loi, les CMA défendront aussi leur expertise, leur savoir-faire et le socle de leur valeur ajoutée pour les entreprises artisanales : le stage de préparation à l'installation (SPI), facteur de pérennité des entreprises, le répertoire des métiers, garant de leurs spécificités, et le centre de formalités des entreprises (CFE), entrée unique de leurs démarches.

www.apcma.fr

Le chiffre



Les quatre lauréats nationaux de l'édition 2018 du prix Stars & Métiers ont été récompensés le 6 mars au Trianon, à Paris. Dans ce cadre, le grand prix « Artisan de l'année » a été remis à Fanny Marie, créatrice de l'entreprise sarthoise « Pouce et Lina », spécialisée dans les accessoires pour enfants, et lauréate dans la catégorie « grand prix Exportateur ». Promouvoir les savoir-faire des femmes et des hommes du secteur de l'artisanat et libérer le potentiel d'innovation des métiers font partie des missions des CMA et des Banques Populaires. Le prix Stars & Métiers valorise ces parcours d'excellence en leur donnant toujours plus de visibilité.

 Pour en savoir plus :
www.starsetmetiers.fr
[#starsetmetiers](https://twitter.com/starsetmetiers)

▼ ÉVÈNEMENT

L'artisanat au cœur des territoires

Organisée par l'APCMA et l'U2P, la Semaine nationale de l'artisanat constitue chaque année une réelle opportunité de rappeler au grand public que les entreprises artisanales participent à la vie, à l'équilibre et à la croissance économique des territoires.



© PHOTOS : APCMA



Durant une semaine, des initiatives locales de promotion de l'artisanat sont menées dans toute la France pour démontrer que l'artisanat contribue, d'une part, à la qualité de vie et à la cohésion sociale des Français et, d'autre part, qu'il est en capacité d'apporter des réponses à leurs préoccupations : l'artisanat est en effet source d'emploi, de réussite et d'épanouissement.



▲ Bernard Stalter, président de l'APCMA, et Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, à la Faïencerie Georges à Nevers le 16 mars pour l'opération « Artisan d'un jour » (en haut), puis à la boucherie Dulat à Saint-Pierre-le-Moûtier (en bas).

Parmi les manifestations déployées du 16 au 23 mars, l'opération « Artisan d'un jour » proposait à une personnalité de s'immerger, dans le quotidien d'un artisan et d'être initiée à son savoir-faire. Une occasion de découvrir de manière concrète les métiers de l'artisanat et d'instaurer un dialogue entre chefs d'entreprise et personnalités du monde politique, économique et médiatique.

 www.semaine-nationale-artisanat.fr
[#SemaineArtisanat](https://twitter.com/SemaineArtisanat)

L'image



© CMAR MARTINIQUE

Le 18 décembre dernier, la chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR) Martinique a accueilli la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud et le délégué interministériel pour l'Égalité des chances des Français d'Outre-mer, Jean-Marc Mormeck. Dans ce cadre, Henri Salomon, président de la CMAR, a présenté le projet de création de la « Cité du Goût et des Saveurs », initiative pour la promotion du patrimoine gastronomique régional. Après avoir participé au premier atelier, les ministres ont assuré la CMAR de l'appui de l'État et chargé la Préfecture de la Martinique de suivre la mise en œuvre de ce projet.

◀ De gauche à droite : Franck Robine, préfet de la Martinique, Annick Girardin, ministre des Outre-mer, Henri Salomon, président de la CMAR Martinique, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Jean-Marc Mormeck, délégué interministériel pour l'Égalité des chances des Français d'Outre-mer.

Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

La 18^e édition des Rencontres sénatoriales de l'apprentissage (RSA) se tiendra le 16 avril au Palais du Luxembourg sur le thème « Apprentissage & Artisanat : porteurs d'avenir et d'emploi dans nos territoires ». À cette occasion, une exposition « CFA* au sein du Sénat » présentera les modes de formation innovants proposés dans l'apprentissage et des tables rondes seront organisées autour de trois thématiques : « Adapter les parcours d'apprentissage et l'offre de formation aux nouveaux publics, aux nouvelles pédagogies », « Mieux préparer les futurs apprentis avant leur entrée en entreprise » et « Intensifier le lien apprentissage, emploi et économie ». À la veille de la réforme de l'apprentissage, cette édition s'inscrit pleinement dans l'actualité politique. Découvrez l'interview croisée des présidents des deux structures organisatrices.

* Centres de Formation d'Apprentis

Gérard Larcher, président du Sénat



Depuis plusieurs années, le Sénat et l'APCMA organisent les Rencontres sénatoriales de l'apprentissage. Que représente pour vous la participation à ces rencontres ?

Ces Rencontres sont un moyen privilégié pour faire connaître l'apprentissage et mettre en valeur le rôle de l'artisanat. Compte tenu du calendrier des

réformes sur l'apprentissage et la formation professionnelle, nous avons choisi cette année, en complément de la visite du Sénat organisée pour des apprentis et de la présentation des activités d'un CFA, d'avoir trois tables rondes consacrées aux parcours, à une meilleure préparation avant l'entrée en apprentissage et au renforcement du lien avec les territoires.

Le Gouvernement a dévoilé les premières annonces de sa réforme de l'apprentissage. Selon vous, quelles mesures opérationnelles sont les plus urgentes à mettre en place ?

L'unification des trois aides actuelles ! Et, de façon plus large, le Gouvernement doit faire en sorte que la mobilisation de tous les acteurs, y compris les Régions, se poursuive. L'objectif est de simplifier le système de l'apprentissage : ses financements, les modalités de création des CFA, le contrat d'apprentissage, l'organisation des formations. Soyons tous vigilants pour que cet objectif de simplification soit vraiment atteint !

L'apprentissage souffre encore cruellement de reconnaissance. Quelles actions préconisez-vous pour renforcer son image ?

Il n'y a pas de solution miracle. Ce sera le fruit de cette réforme. Comme le propose l'APCMA, il faut faire connaître les taux d'insertion dans l'emploi, les débouchés et les niveaux de rémunération de l'ensemble des titres et diplômes. Cela passe par un dispositif d'orientation plus réactif et bien centré sur les territoires.

Bernard Stalter, président de l'APCMA



En co-organisant chaque année les Rencontres sénatoriales de l'apprentissage avec le Sénat, quels objectifs poursuivez-vous ?

L'apprentissage est la réponse la plus pertinente à l'insertion professionnelle des jeunes. Nous devons nous emparer de toutes les opportunités de le faire savoir et les RSA en sont une belle occasion. En

lien avec le Sénat, nous démontrerons cette année encore combien l'apprentissage est une filière d'excellence et une voie inégalable de réussite pour notre jeunesse.

Le Gouvernement a dévoilé les premières annonces de sa réforme de l'apprentissage. Quelles mesures opérationnelles sont les plus urgentes à mettre en place ?

Plusieurs des mesures révélées par le Gouvernement sont issues des propositions du Livre blanc que nous avons remis en décembre dernier à la ministre du Travail Muriel Pénicaud. Les plus urgentes concernent les parcours de formation qui doivent être mieux adaptés à la réalité des jeunes et à l'évolution de la société. Il faut leur donner une plus grande flexibilité et ainsi répondre aux attentes des entreprises en besoin de main-d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, il est également indispensable d'encourager la certification des maîtres d'apprentissage et de revaloriser le rôle pivot qu'ils jouent au sein des entreprises.

Cent quarante mille jeunes quittent chaque année le système scolaire sans perspective. Selon vous comment faire pour susciter l'intérêt chez les jeunes ?

Il est impératif de modifier de façon positive l'image et le regard portés sur ce mode de formation. L'artisanat couvre une large palette de métiers auxquels l'apprentissage permet d'accéder. Les jeunes en alternance peuvent ainsi concrétiser la théorie apprise en cours en la mettant en pratique dans l'entreprise, le tout en bénéficiant d'une rémunération. L'assurance d'un avenir puisque 80 % des apprentis trouvent un emploi à l'issue de leur cursus !



L'agenda

— 3-8 avril

Journées européennes des métiers d'art (Jema)

Partout en Europe

Une occasion unique de découvrir l'artisanat d'art dans toute sa richesse et sa diversité. Partenaire impliqué, le réseau des CMA contribue à la réussite de l'événement sur tout le territoire.

#JEMA2018

— 7-8 avril

Rencontres Capitales

Paris

Lire ci-contre.

#RencontresCapitales

— 8 avril

Exposition Feu : inauguration

Paris

Cette exposition, dont l'APCMA est partenaire, est organisée à la Cité des Sciences et de l'Industrie du 10 avril 2018 au 6 janvier 2019.

Elle s'intéressera aux différents aspects de la maîtrise du feu par l'être humain. Une occasion de découvrir les métiers de l'artisanat qui travaillent avec le feu.

#ExpoFeu

— 16 avril

Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

Paris

Lire page 3.

#apprentissage

— 19 juin

Prix du maître d'apprentissage 2018

Paris

Lire ci-contre.

#prixMA

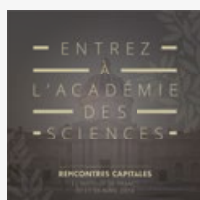
Carte professionnelle : un gage de qualité



Chaque année, les chambres de métiers et de l'artisanat délivrent à 1,3 million de chefs d'entreprise artisanale les cartes professionnelles qui attestent de leur inscription au répertoire des métiers. Véritable carte d'identité de l'entreprise, la

carte professionnelle est une garantie pour le consommateur et un gage de reconnaissance pour l'artisan. Grâce au partenariat mis en place avec la société Obiz (apcma.obiz.fr), la carte professionnelle permet au chef d'entreprise artisanale et à sa famille de bénéficier de nombreux avantages dans différents domaines : loisirs, voyages, sport, etc. Soucieux d'apporter le meilleur service aux artisans, le réseau des CMA mène actuellement une enquête (www.enquete.artisanat.fr) pour faire évoluer la carte professionnelle. L'objectif : répondre au mieux aux besoins et attentes des chefs d'entreprise artisanale en proposant une version dématérialisée de la carte et en leur garantissant un accès direct à une large gamme de services : économique, juridique, fiscal, social...

À venir



Rencontres Capitales

Les Rencontres Capitales, dont l'APCMA est partenaire, répondent à la volonté de l'Académie des sciences de renforcer les liens entre la société civile et la science. L'Académie des sciences a donc décidé d'organiser, **les 7 et 8 avril**, une nouvelle édition de ce rendez-vous destiné à comprendre le monde qui change, dans tous les domaines de la vie et notamment celui de l'économie. Pendant deux jours, sur le thème « Mémoire et mutations », diverses conférences seront organisées à l'Institut de France. Dans ce cadre, Bernard Stalter, président de l'APCMA, interviendra lors d'un débat intitulé « De l'Encyclopédie des Lumières au Web 3.0 : les grandes mutations de la transmission des savoirs ». Il confiera ainsi au public sa vision, ses positions et réflexions sur l'artisanat, secteur en pleine transformation.

Pour en savoir plus : www.rencontrescapitales.com - #RencontresCapitales

Prix du maître d'apprentissage 2018



La quatrième édition du Prix du maître d'apprentissage, co-organisée par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et Garance, est lancée. Ce prix récompense et valorise l'engagement des maîtres d'apprentissage des entreprises artisanales, des acteurs dont le rôle est essentiel dans la transmission des savoir-faire. Ils sont en effet les garants de la réussite de la formation des jeunes et leur investissement personnel convient d'être mis à l'honneur. Les candidats ont **jusqu'au 13 avril** pour participer. Le jury national se réunira le 16 mai et les cinq lauréats, un par catégorie, seront récompensés le 19 juin.

Pour en savoir plus : www.maitreapprentissage-artisanat.fr - #prixMA



La Lettre de l'APCMA - Bimestrielle - Directeur de la publication : Bernard Stalter - Rédacteur en chef : Jacques Garau - Rédaction : Sylvie Emond - APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr - Diffusion : Loïc Langlo (langlo@apcma.fr) - Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 - Tirage : 4 000 exemplaires - Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 - Impression : Socosprint (88) - ISSN 1950-8093. Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36

RETROUVEZ L'APCMA SUR